

VIE PRATIQUE

# Démarches administratives



Veillez trouver ci-dessous les informations à jour concernant les démarches pour le certificat d'immatriculation.

Carte grise - Démarches administratives 2021 (Arnaque aux faux sites administratifs)

L'intégralité des demandes liées à la carte grise sont à effectuer sur internet sur le site officiel : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>.



Créé le : 17/06/2021 - Mis à jour le : 17/06/2021, par Mairie